

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

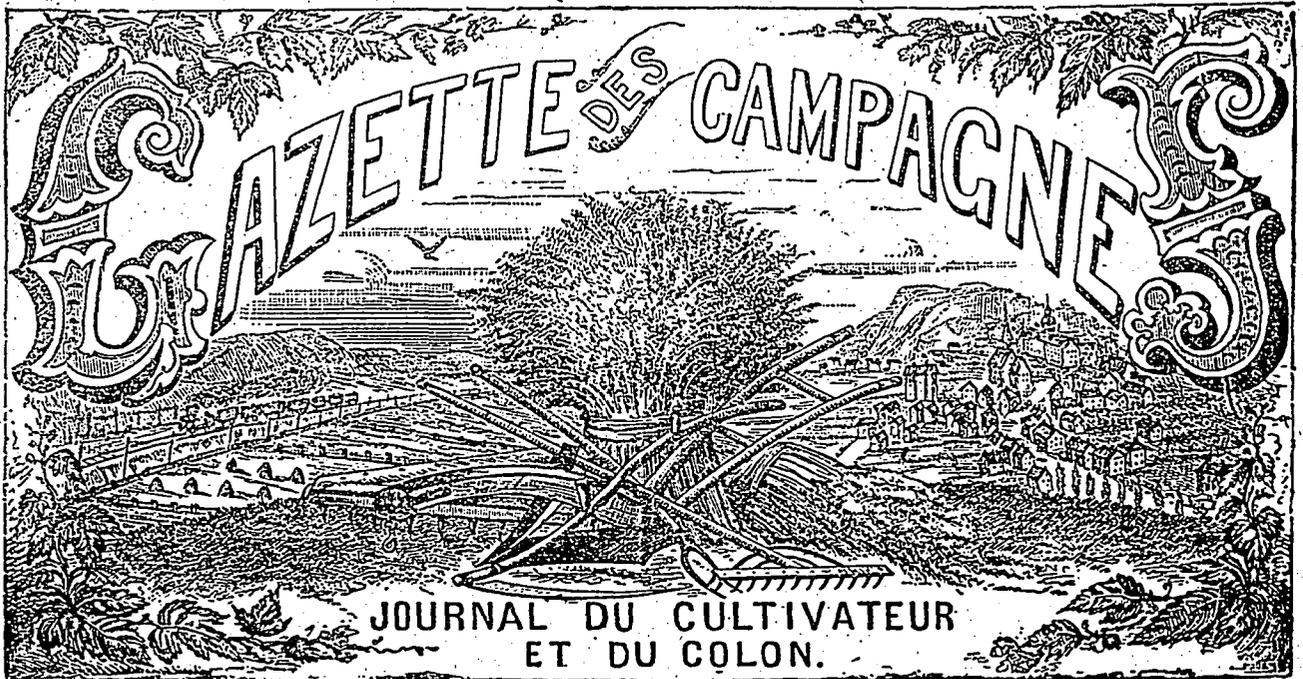
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX.

SOMMAIRE

Revue de la semaine : — Echos de la session. — M. Desjardins, député de Kamouraska. — Crise politique au Nord-Ouest. — La loi des écoles séparées devant les tribunaux. — Mort du roi de Hollande. — La question irlandaise. — Nouvelle impiété à Rome.

Causerie agricole : — Les défrichements. — Défrichement des terres incultes. — Défrichement des bois et forêts.

Sujets divers : — Convention annuelle de la Société d'industrie laitière de la province de Québec. — Directeurs. — Les arbres sur la ferme. — Volailles tenues enfermées.

Choses et autres : — Une manufacture de vitres. — Un troupeau de vaches canadiennes. — Une nouvelle peinture. — Epidémie. — Exportation de canards. — L'immigration. — Le "Canada Artistique"

Recettes : — L'extinction du pétrole. — Empêcher la neige de botter.

REVUE DE LA SEMAINE

Echos de la session. — Parmi les différentes questions qui ont occupé la législature, pendant les derniers huit jours, nous noterons les suivantes. M. Pouliot, député de Témiscouata, demande la production des documents se rapportant aux déboursés faits par la ville de Fraserville, pour la construction du palais de justice du district de Kamouraska.

M. Pouliot allègue qu'il y a eu entente tacite entre la ville de Fraserville et le gouvernement conservateur du temps, de rembourser plus tard à la ville de Fraserville le coût de la construction du palais de justice.

Ce qui donne beaucoup de plausibilité à cette prétention, c'est que le palais de justice était alors incendié et que le gouvernement était, à tout événement, obligé d'en construire un autre, comme il l'avait fait dans toutes les autres circonstances semblables. Comme l'honorable M. Mercier l'a déclaré, on a même produit plusieurs déclarations solennelles des premiers citoyens de Fraserville et de l'ex-député, M. G. H. Deschênes, qui affirment cette entente.

La province de Québec, a ajouté le premier ministre, a construit tous les autres palais de justice des districts ruraux à ses frais ; et encore à cette session-ci, il doit être demandé des montants considérables pour les palais de justice de Hull, de Pontiac et de Montréal, et nous ne voyons pas pourquoi la ville de Fraserville ne serait pas mise sur le même pied que les autres.

La ville demande d'être remboursée d'une somme d'environ \$31,000, savoir \$20,000 pour les débentures encodées, et \$10,000 environ pour intérêt payé sur ces débentures depuis 1882.

M. Desjardins seconde la motion avec plaisir. Il a toujours été opposé au changement de chef-lieu, mais il accepte le fait accompli et trouve que la demande des citoyens de Fraserville est juste.

La mesure la plus importante de la semaine est certainement le bill concernant l'union de l'Université Laval, à Montréal, et de l'École de médecine. Il a été adopté vendredi, le 28 novembre. C'était une question pendante depuis 1831 ; enfin elle a été réglée ; les parties intéres-

sées ayant fait de part et d'autre des concessions pour en arriver à l'union. Ce bill a été présenté par l'honorable M. Mercier, et le chef de l'opposition a secondé sa motion.

M. Desjardins, député de Kamouraska.—Depuis le commencement de la session l'Électeur publie chaque jour quelques notices biographiques sur les députés; nous reproduisons aujourd'hui les lignes qu'il consacre à M. Charles Alfred Desjardins, député de Kamouraska.

M. Desjardins est natif de Kamouraska. Il a 44 ans, et comme tout bon canadien, il est marié et père d'une nombreuse famille.

Ses débuts dans la vie ont été des plus modestes. A l'âge de treize ans il se fit marin et parcourut le bord de l'Atlantique depuis le Détroit de Belle-Isle jusqu'au Golfe du Mexique, pendant six années. Il revint alors au Canada et s'établit à Saint-André de Kamouraska où il a toujours résidé depuis. Transition assez singulière, il quitta l'empire de Neptune pour se lancer dans l'industrie. Avec le fruit de ses épargnes il ouvrit une manufacture de moulins à battre. Il avait alors dix-neuf ans. Dès le commencement, le succès couronna ses efforts, et son établissement ne tarda pas à acquérir une renommée enviable.

Comme industriel et homme d'affaires, M. Desjardins est trop connu pour que nous ayons besoin de nous étendre sur ce point. Dans sa manufacture, il emploie jusqu'à 50 hommes; il s'occupe aussi d'agence pour les machines de toutes sortes; il tient un magasin général, et enfin cultive une terre de 500 arpents de superficie. Voilà un homme qui ne doit pas trouver une journée de 24 heures trop longue, surtout depuis qu'il fait partie de la Chambre. Le député de Kamouraska n'a jamais été un ferrailleur politique. Ses amis, en 1886, le forcèrent pour ainsi dire de se porter candidat contre l'honorable M. Gagnon, mais son redoutable adversaire l'emporta par 63 voix de majorité. Dans cette élection, M. Desjardins s'était présenté comme conservateur indépendant. M. Gagnon ayant disparu de la scène politique pour accepter la position de shérif de Québec, les amis de M. Desjardins le prièrent de nouveau cette année de se mettre sur les rangs. Il y consentit, mais avec une variante au programme de 1886. Il se présenta comme indépendant, absolument indépendant des partis politiques, mais partisan de l'économie, et du développement de nos ressources agricoles.

Il gagna son élection avec une majorité de 30 voix contre M. Martin, N. P., candidat ministériel. C'était une lutte dans laquelle on considérerait plutôt les hommes que les partis; les deux candidats étaient également des citoyens très en vue, et entourés d'une considération bien méritée.

M. Desjardins n'est gêné par aucun lien de parti. Ses électeurs lui ont laissé carte blanche pour voter pour ou contre le gouvernement, selon qu'il le jugera à propos; mais nous avons tout lieu de croire qu'il est d'accord avec celui-ci sur les réformes agricoles, sur la question ouvrière, sur la diffusion de l'instruction publique et qu'il donnera son vote en conséquence.

Crise politique au Nord-Ouest.—La crise politique est rendue à l'état chronique au Nord-Ouest, et Die sait quand les différends et les conflits entre l'Assemblée et le Conseil des aviseurs du lieutenant-gouverneur n'ont cessé.

Le 24 novembre, lorsque la réponse au message du lieutenant-gouverneur a été présentée à l'Assemblée, elle a soulevé une tempête de protestations et de discours plus violents de part et d'autres.

Dans cette réponse l'Assemblée réaffirmait son droit de contrôler les finances et de gouverner par la majorité de la chambre.

En conséquence aucune somme d'argent n'a pu être encore votée.

Dans l'après-midi du 25 novembre on a continué à débiter sur la question d'émigration soumise par le député Cullen, et, à la séance du soir, le Conseil des aviseurs ayant alors proposé un amendement, l'Assemblée l'a rejeté par un vote de 11 contre 5.

Messieurs les aviseurs, blessés dans leur dignité, se sont alors retirés de la chambre, suivis d'un seul partisan.

Les députés ont alors voté une motion de censure contre eux, le vote a été 12 contre 0.

La loi des écoles séparées devant les tribunaux.—Le jugement le plus important qui ait été rendu au Manitoba est celui du juge Killam, dans l'appel des catholiques romains contre la loi adoptée à la dernière session du parlement de cette province, loi qui décrétait l'abolition des écoles séparées. Le jugement porte que la loi est constitutionnelle. Les catholiques en appelleront de ce jugement devant le banc au complet, et s'ils perdent de leur cause, ils sont bien décidés à aller jusqu'au Conseil Privé en Angleterre pour obtenir justice.

Mort du roi de Hollande.—Nous ne croyons pas avoir besoin de précautions oratoires pour annoncer à nos lecteurs la mort du roi de Hollande, Guillaume III. Il s'est éteint, le 24 novembre, à la Haye. Voici quelques renseignements sur ce souverain.

Guillaume III naquit le 19 février 1817. Il succéda son père, Guillaume II, le 17 mars 1849. Sa mère était la sœur de Nicolas I, czar de tous les Russes. Il épousa en 1839, la princesse Sophie, fille du roi de Wurtemberg, et eut de ce mariage deux fils, qui moururent jeunes. Il n'était guère aimé de son peuple, à cause de son caractère irascible et de ses manières arbitraires.

La reine Sophie mourut en 1877, et en janvier 1879 le roi convola avec la princesse de Waldeck-Pyrmont, qui lui donna une fille, laquelle montera sur le trône à la majorité. En attendant, la reine Emma a été nommée régente.

Par la mort du roi, le Grand-Duché de Luxembourg se trouve séparé de la couronne de Hollande, et passe à son fils, le duc Adolphe Guillaume, fils du duc Guillaume de Nassau.

La question irlandaise.—La question irlandaise traverse une phase des plus critiques. M. Parnell, ayant été convaincu d'adultère, voit les libéraux anglais se séparer de leur chef, et il n'abandonne sa position de chef

M. Gladstone a déclaré que lui ou Parnell disparaîtrait de la scène. Les Irlandais sont divisés entre eux, les uns protestent qu'ils continueront à obéir à leur chef actuel, d'autres désirent que Parnell s'efface pour un temps afin de laisser l'opinion se calmer à son sujet. On dit que la question sera tranchée à une prochaine réunion du groupe irlandais.

D'un autre côté la persécution contre les Irlandais continue. Ils en sont réduits à ne plus pouvoir se réunir en assemblée pour exprimer publiquement leurs opinions. Et cet état de choses vraiment révoltant existe de par les lois de la libre et généreuse Angleterre, qui veut émanciper l'Afrique et la délivrer de l'esclavage.

Le 23 novembre, devait avoir lieu à New-Ross une assemblée des nationalistes pour exprimer leur confiance en Parnell et leur désir de le voir maintenu comme chef. Mais le gouvernement a émis une proclamation leur défendant de se réunir sous peine d'être dispersés par la police et punis pour contravention à la loi.

Nouvelle impiété à Rome.—On vient de créer parmi les anti-cléricaux de Rome un cercle républicain-socialiste, qui, par une horrible profanation a reçu le nom de Cercle Jésus-Christ. On avait pensé qu'à l'approche des élections, M. Crispi. pour capter les suffrages des Italiens, interdirait le nouveau cercle; mais on s'était trompé. Dimanche, 2 novembre, le cercle infâme a fait son apparition officielle à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Mentana. A cette cérémonie, il a déployé librement son drapeau, qui porte l'effigie du divin Sauveur, sacrilègeusement arborée pour être un outrage à la foi et pour être l'objet de blasphèmes et de malédictions. Cette manifestation était organisée par les associations radicales et comprenait environ trois cents personnes, la fine fleur de tout ce qu'il y a d'ennemis de Dieu à Rome. Dans le nombre se trouvait un groupe de femmes anti-cléricales qui faisaient bruyamment montre de leur incroyance et devaient se réunir autour de la bannière de Satan.

Jésus et Satan mis ensemble dans une fête maçonnique et garibaldienne, cela dit assez dans quelle abîme d'impieété sont tombés les envahisseurs de Rome. Les puissances des ténèbres se déchainent pleines de rage, et de jour en jour croît leur fureur.—*Annals catholiques.*

CAUSERIE AGRICOLE

Les défrichements

DÉFRICHEMENT DES TERRES INCULTES

Par défrichement, on entend la mise en culture d'un terrain inculte, c'est à dire qu'on ne cultive pas, qui n'a jamais été cultivé ou qui ne l'a été qu'à de longs intervalles, comme, par exemple, une terre en bois debout, un terrain en friche, qui n'a jamais été cultivé ou qui a cessé

de l'être et que les broussailles ont envahi, ou bien encore une prairie naturelle très ancienne.

Le défrichement de ces différents terrains incultes varie selon leur nature, suivant qu'ils sont pierreux ou non, marécageux ou non. On divise généralement les défrichements en trois catégories, savoir : 1° Le défrichement des terres boisées; 2° le défrichement des terres en friche, et 3° le défrichement des prairies naturelles.

DÉFRICHEMENT DES BOIS ET FORÊTS

Il y a beaucoup de terrains en bois debout que l'on ne devrait jamais défricher, tandis que d'autres seraient très productifs, si on les soumettait à une culture régulière. Il ne faudrait jamais défricher les terres de mauvaise qualité, les terres pierreuses, trop légères, trop compactes, trop froides ou trop chaudes, et, en vérité, on gagnerait plus en les laissant en bois qu'en les cultivant. Le défrichement est déjà assez coûteux par lui-même pour qu'on ne force pas un défricheur à donner ses soins et son travail à un sol qui ne le récompensera pas par d'abondantes récoltes. D'ailleurs les besoins du chauffage, de la construction et même de la température, exigent que la forêt existe en certains endroits. Il ne faut pas que le défrichement d'un pays soit complet; les terrains défrichés doivent alterner par intervalles avec les terrains boisés. Un pays qui n'a plus de bois de construction, est un pays bien pauvre; une contrée où l'on ne voit à perte de vue que des champs cultivés est bien exposée aux sécheresses. Pour arrêter les vents qui sont souvent si désastreux, et les nuages qui produisent la pluie, il faut des reliefs ou des points élevés, et sous ce rapport, les arbres rendent d'immenses services.

Ainsi donc, pour favoriser l'agriculture autant que possible, on doit laisser çà et là des terrains non défrichés, et pour cela on choisit ceux qui sont de qualité médiocre. Malheureusement on n'a pas toujours suivi cette règle au Canada, et on voit souvent en état de culture des terrains de qualité si mauvaise qu'ils payent à peine les frais d'exploitation. Des paroisses entières se sont élevées sur ces terrains stériles; les habitants y vivent bien pauvrement et continueront de vivre ainsi, parce que le sol n'est pas assez riche. Il faudrait à tout prix éviter cette faute à l'avenir. Ne vaut-il pas mieux, plutôt que de mener une existence misérable, s'éloigner un peu plus des centres cultivés pour faire le choix d'une terre féconde qui compensera amplement les frais de la mise en culture. Ces terres ne sont pas rares au Canada, et nous en avons la preuve dans l'établissement subit de plusieurs paroisses qui il y a à peine dix ans, ne donnaient aucun signe de vie. Choisissons donc des terres de bonne qualité et n'ayons pas peur de nous enfoncer un peu plus avant dans la forêt; car, après quelques années de labeurs et de fatigues, nous nous trouverons en possession d'une magnifique ferme, qui nous rapportera des profits immenses. Une terre ingrate ne nous donnera jamais cet avantage.

Les terres à défricher sont de deux espèces principales: nous avons, en premier lieu, les terres de mauvaise qualité qui rapportent plus en bois qu'en culture et qu'on

ne doit jamais défricher ; sur ces terres on favorisera le reboisement autant que possible. En second lieu, nous avons les terres de première qualité ; ce sont ces terres qu'on doit mettre en état de culture. Cependant, parmi ces terres de première qualité, il y en a quelques-unes que la prudence nous conseille de laisser en bois, ma gré leur grande fertilité, par exemple, toutes celles qui -ont en pente très rapide, ou sur le sommet d'une montagne, d'une colline, d'un côteau, ou encore sur le bord d'une rivière dont le cours impétueux mine sans cesse les deux rives. Dans l'intérêt de l'agriculture, on ne devrait jamais défricher ces sortes de terres, bien qu'elles soient de bonne qualité ; car la racine des arbres donne une plus grande tenacité au sol et l'empêche d'être emporté par les eaux.

On constate la funeste conséquence du défrichement de ces terres tous les printemps et souvent tous les automnes. Les eaux minent le sol, font descendre la terre végétale au bas de pentes et l'emportent au loin. Dans certaines régions, les rivières dévorent pour ainsi dire leurs rives et charroient la terre à une grande distance.

Quant au sol en pente, la culture y est déjà si coûteuse et le labour si difficile à effectuer, que l'exploitation de ces terrains ne donne presque pas de profit.

En laissant en bois debout le sommet des côteaux, des collines et des montagnes, ainsi que les rives des cours d'eau rapides, le cultivateur procurera à ses animaux un ombrage très utile et opposera en même temps aux vents une barrière naturelle des plus avantageuses. Grâce à cette barrière, les vents ne se feront presque jamais sentir avec violence dans la vallée : l'air, en passant à travers les arbres, se rafraîchit, se purifie et se charge d'une humidité très salutaire aux plantes ; la surface du sol se trouve moins desséchée par les rayons solaires ; l'eau des ruisseaux et des sources ne tarit pas ; au printemps la fonte des neiges est moins rapide, et les inondations sont moins à craindre. En un mot, la présence des arbres aux endroits que nous venons de mentionner, régularise la marche des eaux et empêche la sécheresse.

Dans les vieux pays, on a si bien compris les avantages que la présence des arbres procure à la production générale, que les gouvernements et les individus font tous les ans des plantations considérables d'arbres fruitiers. Au Canada, on suit cet exemple depuis quelques années ; le gouvernement de Québec a établi la fête des arbres dans l'unique but de favoriser la plantation des arbres de toutes espèces. C'est là une institution des plus utiles et qui est appelée à rendre de grands services à notre pays, malgré la répugnance que les cultivateurs éprouvent à se conformer au désir du gouvernement ; car, il faut bien l'avouer, c'est avec l'insouciance la plus coupable qu'on a procédé aux défrichements. Le défricheur, la hache à la main, abat tout ce qui se présente devant lui et marche en véritable aveugle lorsqu'il convertit le pays en un désert. La conduite irréfléchie du défricheur porte déjà ses fruits ; car aujourd'hui la plupart des paroisses, jadis des mieux boisées, sont complètement privées d'arbres ;

et pour se procurer le bois de chauffage qui lui est nécessaire pendant la froide saison, le cultivateur est obligé de parcourir de longs trajets ; d'où il résulte fatigues sans nombre et une perte de temps considérable. Quand il s'agit d'aller chercher du bois de construction la distance à parcourir est souvent encore bien plus grande. Les défrichements ont toujours été faits, et le sont encore, sans discernement et sans intelligence, et le gouvernement, en ordonnant le reboisement, agit sagement puisqu'il travaille à remédier aux bêtises qui ont été commises sous ce rapport. Mais parce que les défrichements ont été mal exécutés, on ne doit pas pour cela arrêter complètement ; au contraire, il existe encore au Canada d'immenses étendues de terrains reposant sur un sol de qualité supérieure et que l'on devrait s'empresse de rendre cultivables. A l'appui de cette assertion, nous n'avons qu'à citer les vallées du lac Saint-Jean, du Grand Nord et du lac Témiscamingue, où des millions d'immigrants peuvent s'établir avantageusement.

Le Canadien a acquis une grande expérience dans l'art de défricher. Nous allons faire connaître le fruit de cette expérience à nos lecteurs. Cette expérience nous donne d'abord le moyen de distinguer, par la seule inspection des arbres, quelles sont les terres de bonne qualité et quelles sont celles de qualité médiocre. Il n'est pas nécessaire de répéter ici qu'il est de l'intérêt du colon de produire les terres de première qualité ; c'est un fait admissible. Il est vrai qu'il sera obligé très souvent de s'éloigner beaucoup des localités déjà défrichées et peuplées ; mais les inconvénients de cet isolement disparaîtront bientôt si le gouvernement fera ouvrir des voies de communication. Les produits abondants que le colon retirera de sa terre engageront un grand nombre d'autres colons à imiter cet exemple, et bientôt la forêt aura fait place à une paroisse florissante. C'est ce que nous voyons très souvent dans notre pays.

Les étrangers que nous envoie l'Europe, les Anglais, les Irlandais, les Ecossais, les Français et les Belges nous donnent sous ce rapport un exemple que nous devons nous empresser de suivre. Ces immigrants n'hésitent pas à s'enfoncer très avant dans la forêt, lorsqu'ils ont l'espoir d'y trouver des terres de qualité supérieure. Imitons donc ce bel exemple ; laissons de côté les terres qui ne sont pas de première qualité et ne défrichons que les bonnes. Il est vrai qu'il faut beaucoup de courage pour s'éloigner de ses proches et vivre seul au milieu d'une vaste forêt ; mais c'est avec le courage qu'on franchit tous les obstacles. D'ailleurs l'espoir de se créer un bon avenir et la conviction de remplir ses devoirs de citoyen sont des stimulants suffisants pour relever le courage et faire surgir de nouveaux Jean Rivard.

En général chaque espèce de terrains pousse une espèce d'arbres différents. Mais ce n'est pas toujours le cas, on voit souvent les mêmes arbres croître sur des terres de qualité tout à fait différente. Cependant, comme règle générale, on doit admettre que certaines espèces ne prennent leur plus grand développement que sur des sols déterminés. Cette observation, jointe à d'autres t

importantes, permet au colon de se conduire avec certitude dans le choix d'une terre.

La végétation forestière varie beaucoup ordinairement, et les dimensions des arbres changent considérablement, suivant leur situation et le sol sur lequel ils croissent. Sur certains terrains, on rencontre des arbres de bonne espèce, mais serrés les uns contre les autres, longs et grêles. On observe généralement que le sol est alors d'une qualité médiocre. Si, malgré ces indices, on se décide à mettre ces terrains en état de culture, les premières récoltes seront quelquefois assez bonnes; mais, aussitôt que la richesse accumulée à leur surface aura disparu, ces terrains deviendront stériles et leur amélioration demandera des frais considérables. Ce qui fait surtout défaut, c'est une épaisseur suffisante de la couche végétale. Le sol productif est très mince, et le sous-sol, se trouve trop près de la surface, oppose un obstacle insurmontable au développement des racines de nos plantes cultivées. Aussi, ces dernières ne donnent-elles ordinairement qu'un faible rendement.

Ainsi donc, règle générale, si un terrain boisé est couvert d'arbres longs, grêles et serrés les uns contre les autres, on doit en conclure qu'il est de qualité médiocre, lors même que les arbres appartiendraient aux meilleures espèces. Les défricheurs pratiques ont remarqué que, dans les terrains de première qualité, les arbres sont toujours bien développés, très gros, régulièrement conformés et très éloignés les uns des autres. Voici comment on explique ce fait: la terre de bonne qualité étant en état de donner aux arbres une nourriture abondante, ceux-ci croissent avec rapidité en grosseur et en longueur. Si quelquefois de jeunes pousses surgissent entre ces arbres, elles ne sont pas à l'aise; leurs racines n'ont pas la force de s'étendre, l'air et le soleil manquent à leurs feuilles, et ces jeunes pousses languissent et meurent même au bout de quelques années; de sorte que la distance entre les gros arbres n'est pas diminuée. C'est le contraire qui arrive lorsque le terrain est de qualité médiocre.—*A suivre.*

Convention annuelle de la Société d'industrie laitière de la province de Québec

Mercredi, le 26 novembre, à une heure de l'après-midi, s'ouvrait à Sorel, la convention de la Société d'industrie laitière, dans la salle de théâtre de l'hôtel-de-ville sous la présidence de M. Bernatchez, M. P. P., président.

La séance dura jusqu'à six heures, et parlèrent à tour de rôle MM. Painchaud, Côté, S. A. Fisher, M. P., J. C. Chapais, J. de L. Taché, H. S. Foster, le Colonel Patten, W. W. Pickett, W. W. Wilson, MM. les abbés Montminy, Chartier et Côté. Chacun des discours de ces messieurs fut vivement applaudi et on ne peut mieux goûter.

Le sujet qui a surtout occupé l'attention à cette séance, est celui de l'organisation de la province de Québec en plusieurs régions d'enseignement, chaque région devant se composer d'un territoire pouvant fournir une réunion ou syndicat de vingt à trente fabriques de beurre et de

fromage, cela sous la direction d'un expert dans la fabrication de ces produits. La société elle-même dirigerait par un inspecteur général l'enseignement à faire donner par des sous-inspecteurs.

Vers la fin de la séance on procéda à l'élection des officiers pour l'année courante, laquelle donna le résultat suivant :

Président honoraire : J. N. Boucher de la Bruère, Saint-Hyacinthe.

Président actif : M. N. Bernatchez, M. P. P., Saint-Thomas.

Vice-président : M. l'abbé Montminy, curé de St Georges.
Second vice-président : M. de Labroquerie Taché.

DIRECTEURS

District d'Arthabaska :—P. C. Cartier, de Durham-sud.

District de Beauce :—Ph. Veillonx, de Sainte-Marie.

District de Beauharnois :—D. M. MacPherson, de Lancaster.

District de Bedford :—S. A. Fisher, M. P., de Knowlton.

District de Charlevoix :—Chs Martel, la Baie Saint-Paul.

District de Chicoutimi et Saguenay :—Paul Couture, M. P. P., de Laterrière.

District d'Iberville :—O. Bergeron, de Saint-Athanase.

District de Joliette :—J. J. A. Marsan, de l'Assomption.

District de Kamouraska :—J. C. Chapais, de Saint-Denis, en bas.

District de Montmagny :—Numa Bernatchez, Saint-Thomas.

District de Montréal :—Alexis Chicoine de Saint-Marc.

District de Québec :—M. Dérome, de Québec.

District de Richelieu :—Dr Ad. Bruneau, de Sorel.

District de Richmond :—M. A. Nicole, de Wotton.

District de Saint-Hyacinthe :—L. T. Brodeur, de Saint-Hugues.

District de Terrebonne :—Frs Dion, Sainte-Thérèse.

District des Trois-Rivières :—M. l'abbé D. Gérin, de Saint Justin.

L'assemblée s'ajourne jusqu'à 7.30 heures.

SÉANCE DE LA SOIRÉE

A 7.30 heures, la vaste salle du théâtre de la ville s'emplit de nouveau. Il y avait là des centaines de cultivateurs de tous les comtés de la province, et notamment des comtés de Richelieu, Yamaska et Berthier. Parmi l'assistance on remarquait, outre les membres du clergé et les notabilités déjà nommés, Mgr Labelle et l'honorable M. Beaubien, etc.

La séance fut ouverte par une conférence savante, pratique et des plus intéressante, donnée par M. l'abbé Choquette, directeur chimiste du laboratoire agricole de Saint-Hyacinthe, qui fut suivi de M. l'abbé Côté, de M. He reboudi, de l'honorable M. Beaubien et de Mgr Labelle.

Le clou de la soirée fut le discours de l'honorable M. Beaubien. Ce dernier fut l'objet d'une véritable ovation après la séance.

Les membres du clergé, les officiers et directeurs de la Société d'industrie laitière, MM. les échevins de la cité de Sorel et les représentants de la presse furent cordialement invités à se rendre à la résidence de M. le maire Taillon, où ils furent reçus de la manière la plus charmante possible.

Les arbres sur la ferme

Un bon conseil donné par Horace Geely à tous les cultivateurs, est de prendre grand soin des lots à bois, et de voir à remplacer par de nouvelles plantations celles qui périssent. La moitié des cultivateurs regarde la plantation du bois comme quelque chose complètement en dehors de sa ligne de travail, et encore s'il voulait être un cultivateur large et libéral de ses terres il reconnaîtrait la grande influence des arbres sur la fertilité et la valeur de son terrain. En vieillissant, un grand nombre de cultivateurs laissent tout aller à l'abandon sur leurs terres, dans la pensée que puisqu'ils n'ont plus longtemps à y rester peu importe comment la place est tenue. Ceci est une perte de temps et d'argent, car lorsqu'il faudra régler la succession, s'il faut vendre la ferme et qu'elle ne soit pas en bon ordre, elle ne réalisera pas la moitié de sa valeur réelle. Tout cultivateur se doit à lui-même et doit à sa famille et à ses descendants de tenir sa ferme dans la meilleure condition possible, même s'il pense qu'il peut mourir demain.

Le bois peut n'avoir pas une grande valeur commerciale dans certaines localités, mais on doit en produire néanmoins, et planter de temps en temps de nouveaux plants pour avoir toujours à la main des arbres jeunes et vigoureux. Mais à moins d'être très éloigné des villes et des cités, on peut toujours tenir profit des bocages d'acacias. Là où il y a un bon marché pour les acacias, ces bocages peuvent arriver à rapporter plusieurs centaines de piastres par acre. Après que le bocage est en exploitation il faudra toujours remplacer par de nouvelles plantations les arbres coupés et presque chaque année il y aura des arbres coupés. Les érables sont aussi d'une culture profitable et se vendent bien comme arbres d'ornement quand elles sont jeunes et vigoureuses. Je connais des bocages d'érables qui ont rapporté de bons prix, bien que cultivés seulement comme arbres d'ornement. Mais le cultivateur devrait aussi planter avec l'idée de protéger ses récoltes et les arbres alors peuvent être doublement profitables. Sur beaucoup de nos coteaux de l'est, des bocages d'érables et d'autres arbres pourraient être plantés avec profit. Dans leur état actuel les lots de coteau ne sont pas d'une grande valeur, car l'eau s'écoule à travers le sol et transforme les pentes en ravines arrachant et détruisant toutes les récoltes. De bons bocages pourraient y être plantés avec succès, et si on les plantait clair, on pourrait semer parmi du bon gazon et obtenir un bon résultat. Les racines des arbres retiennent la fertilité du sol et empêchent l'eau de l'emporter

plus loin. Dans les plaines ouvertes à tous les vents, les plantations seraient précieuses comme abris, aussi bien que pour le bois, et pas un cultivateur ne devrait les négliger. La valeur du blé, maïs, et d'autres grains détruits chaque année par les gros vents devraient être un avis suffisant au fermier de donner à ses récoltes quelque protection. L'art de planter sur les fermes ne peut pas être donné trop souvent et si chaque fois que le conseil est imprimé un lecteur seulement en faisait profit l'article ne serait pas imprimé en vain.

Volailles tenues enfermées

Si, ceux qui gardent des volailles enfermées, veulent qu'elles soient toujours en santé et en bonne condition, ils doivent les soigner régulièrement, et d'une manière judicieuse, ne point les gorger aujourd'hui et les négliger demain; il faut ne jamais oublier, qu'elles n'ont point, comme des volailles libres, la chance de se trouver de quoi vivre, et qu'elles dépendent entièrement de vous pour leur nourriture. On ne doit pas leur donner plus de nourriture qu'elles n'en peuvent consommer, car ce serait la perdre. Quelquefois on voit du grain par terre, et cependant les volailles montrent la faim; d'autres fois elles sont fatiguées de n'avoir toujours que la même nourriture, il faut, dans ce cas, la leur changer, et leur donner quelques friandises comme un peu de pain trempé dans du lait, de la viande, des os écrasés, un peu de chanvre, une poignée de blé, ou même des écailles d'huîtres concassées, etc., si vos volailles ne sont point malades, elles ne refuseront jamais cela. Il y en a qui croient que des volailles peuvent être trop grasses pour pondre; je ne suis point de cette opinion là, surtout quand aux Espagnoles, car dans le cours de mon expérience, je n'ai jamais rencontré une poule de cette espèce, assez grasse pour l'empêcher de pondre; on ne peut jamais trop les soigner. Si elles ne veulent plus manger d'une nourriture, il faut leur en donner une autre, l'essentiel c'est de la leur donner dans un endroit propre. On les soigne trois fois par jour; le premier repas aussi matin que possible, car elles se lèvent avec le jour; le deuxième repas sur le milieu du jour; et le troisième vers la brunante (selon la saison de l'année). Tous les grains sont bons pour des volailles enfermées, mais, comme je viens de le dire il faut changer souvent de nourriture et pour la varier on leur donne de temps en temps des végétaux crus ou crus, les restes de de la table, un peu de viande, etc. Des volailles enfermées ne doivent jamais manquer d'eau fraîche. Il n'est pas nécessaire de leur donner de nourriture artificielle, comme du pain trempé dans de la bière; cela peut les stimuler pendant quelque temps, mais finit par leur être contraire, car elle n'est pas naturelle, mais ne craignez pas de leur donner du lait, si vous en avez. Une betterave, une carotte, ou un navet cru remplacera l'herbe.

Chose et autres

Une manufacture de vitres.—Plusieurs capitalistes ont, paraît-il, l'intention d'ouvrir une manufacture de vitres à Saint-Pascal, comté de Kamouraska. Des échantillons de quartz et de silice ont été envoyés au département géologique à Ottawa, et ont été trouvés d'une excellente qualité. Ce silice que l'on veut utiliser dans la fabrication du verre, de la poterie et du mortier, est en très-grande abondance dans cette région.

Des invités ont en une entrevue avec le premier ministre, ces jours derniers afin de l'intéresser à ce projet et obtenir un subside du gouvernement pour mettre en marche cette nouvelle industrie qui doit, dit-on, donner des millions au pays et employer des centaines d'hommes dans un avenir très-prochain.

Voilà, s'il y a succès, un beau sujet de prospérité pour le comté de Kamouraska et pour tout le Canada.

* * *

Un troupeau de vaches canadiennes.—Le département d'industrie laitière de la ferme centrale expérimental d'Ottawa, vient d'acheter un troupeau de vaches canadiennes avec un taureau de même race par l'intermédiaire de M. J. C. Chupais, assistant commissaire d'industrie laitière pour la Puissance.

Ce troupeau a été choisi dans différentes paroisses du district de Québec, Saint Jean Port-Joli, Saint-Pacôme, Saint-Denis, Saint-Philippe de Néri etc.

C'est une excellente idée, qu'a eue le département de former ce troupeau de race canadienne.

* * *

Une nouvelle peinture.—On fabrique, en France, depuis quelque temps, une peinture avec des patates, on fait bouillir les patates dans l'eau, puis on les écrase, on les dissout dans l'eau et on les passe à travers un filtre très fin; on ajute deux parties de blanc d'Espagne et quatre parties d'eau, et l'on a une peinture d'un blanc splendide. On peut produire les autres couleurs en y ajoutant les différents ochres minéraux.

* * *

Epidémie.—Une nouvelle épidémie vient de faire son apparition en Russie; elle a reçu le nom de "akrioumiko." Elle attaque le bétail et se transmet ensuite à ceux qui ont mangé de la chair infectée.

Un certain nombre de décès ont été déjà signalés.

* * *

Exportation de canards.—Un steamer, est parti, ces jours-ci, de Montréal ayant à son bord mille canards, expédiés par M. Thompson, qu'il transporte en Ecosse. Ces canards arriveront à Aberdeen pour figurer sur la table du réveillon de Noël. Le prix d'achat est de 95 cts et le fret de trois shillings la pièce. On s'attend à les vendre de l'autre côté de l'océan \$5.50 la pièce.

* * *

L'immigration.—Il y a, quelque temps, le Congrès de Washington nommait une commission qui devait s'occuper de l'immigration étrangère.

Cette commission a terminé son travail et a découvert que 68,000 canadiens allaient travailler aux Etats-Unis depuis le commencement de l'été jusqu'au mois de Novembre.

Cette découverte n'a pas précisément réjoui les membres de la commission.

L'un d'eux se propose de demander la passation d'une mesure qui exclut les travailleurs étrangers.

* * *

Le Canada Artistique.—Notre confrère du *Canada Artistique* prouve une fois de plus l'esprit d'entreprise qui la caractérise en mettant à la disposition de ses abonnés une bibliothèque qui circule et qui a graduellement 1600 volumes. Il annonce de plus que ce chiffre sera augmenté jusqu'à 5000 volumes dans le cours de

l'année. C'est une offre sérieuse, et qui fera sans doute plaisir aux abonnés de la revue. Voici le sommaire de la livraison de Novembre.

TEXTE :—Biographie: Carl Zerrahn — Hous du Canada: L'Ogre; Jeanne Darc — Peinture — Poésie: A Mme Marchand — Nos éternels — Les asiles d'aliénés — Education: nos écoles primaires — Articles gratuits — Pierre Loti — Roman: Incassables (Suite et fin.)

MUSIQUE: L'utilité d'un éventail. Chansonnette, Mme Ewelie Perronnet. Poésie de roses, Impromptu, C. Kolling, op. 158.

PORTRAIT:—Carl Zerrahn.

RECETTES

L'extinction du pétrole

Le journal des applications électriques signale ce fait que le lait répandu sur le pétrole enflammé aurait la propriété de l'éteindre. Une jeune fille, dit-il ayant renversé par mégarde une lampe à pétrole ne pouvant arriver à éteindre la flamme lorsque éperdue elle jeta ce qui se trouvait sous sa main; c'était du lait et le feu s'éteignit aussitôt.

On a parait-il expérimenté depuis plusieurs fois ce procédé avec succès.

Empêcher la neige de botter

Pour empêcher la neige de botter sous les pieds des chevaux ayez soin de nettoyer le sabot, puis au moment de sortir dans un temps de neige frottez-le avec du savon. Ce procédé très simple pourra empêcher votre cheval de glisser et lui permettra de voyager avec beaucoup moins de fatigue.

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

- I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.
- II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.
- III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.
- IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.
- V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.
- VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.
- VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.
- VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.
- IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITE—Elevage du bétail Canadien en vue de la production de beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENESSE et TAUREAU de Pan dernier, quelques VEALX du printemps mâles et femelles.

PROVINCE DE QUEBEC, } *La Cour de Circuit dans et pour le*
District de Kamouraska. } *comté de Témiscouata, siégeant à*
 No. 1547. } *L'Isle-Verte.*

Le huitième jour du mois de novembre mil huit cent quatre-vingt-dix.
 (En vacance).

THOMAS PHILIPPE PELLETIER, *écuyer, marchand,* de la paroisse de Notre-Dame des Neiges des Trois-Pistoles,
 Demandeur ;

vs.

FERDINAND MALENFANT, cultivateur de Saint-Eloi, maintenant absent aux Etats-Unis d'Amérique,
 Défendeur.

Il est ordonné au défendeur, sur requête du demandeur, de comparaître dans les deux mois.

Isle-Verte, 8 novembre 1890.

LS N. GAUVREAU,
Greffier de la dite Cour.

27 novembre 1890.—2 f.

PROVINCE DE QUEBEC, } *La Cour de Circuit dans et pour le*
District de Kamouraska, } *Comté de Témiscouata, siégeant à*
 No. 499. } *L'Isle-Verte.*

Le huitième jour du mois de novembre mil huit cent quatre-vingt-dix.
 (En vacance)

THOMAS PHILIPPE PELLETIER, *écuyer, marchand* de Notre-Dame des Neiges des Trois Pistoles,
 Demandeur ;

vs.

JOSEPH DRAPEAU, cultivateur de Saint-Jean de Dieu, absent aux Etats-Unis,
 Défendeur ;

Il est ordonné au défendeur, sur requête du demandeur, de comparaître dans les deux mois.

Isle-Verte, 8 novembre 1890.

LS N. GAUVREAU
Greffier de la dite Cour.

27 novembre 1890.—2 f.

PROVINCE DE QUEBEC, } *La Cour de Circuit dans et pour le*
District de Kamouraska. } *Comté de Témiscouata, siégeant à*
 No. 1500. } *L'Isle-Verte.*

Le huitième jour du mois de Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix.
 (En vacance.)

THOMAS PHILIPPE PELLETIER, *écuyer, marchand* de la paroisse de Notre-Dame des Neiges des Trois-Pistoles,
 Demandeur ;

vs.

AUGUSTE FOURNIER, Yeoman du même lieu, absent aux Etats-Unis,
 Défendeur.

Il est ordonné au défendeur, sur requête du demandeur, de comparaître dans les deux mois.

Isle-Verte, 8 novembre 1890.

LS N. GAUVREAU,
Greffier de la dite Cour.

27 novembre 1890.—2 f.

TURGEON & CARROLL

AVOCATS.

No. 28, Rue St-Pierre, Basse-Ville, QUEBEC

A. TURGEON H. G. CARROLL

BUREAU A KAMOURASKA : du 13 au 16 et du 28 au 30 de chaque mois.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1891 - Arrangement pour la saison d'hiver - 1891

Le et après lundi, le 21 novembre 1890 les trains de ce chemin partent de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis (accommodation).....	24.34
Pour Lévis (Express).....	9.25
Pour Lévis (accommodation).....	9.45
Pour la Rivière-du-Loup [accommodation.]	11.12
Pour St-Jean et Halifax (Express).....	16.39
Pour la Rivière-du-Loup (Accommodation).	22.32

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de f.-c.
 Moncton N Bk., Juin 1890.

HARAS NATIONAL

BUREAU : 30, Rue St-Jacques, MONTREAL
 FERME : OUTREMONT, près Montréal.

CHEVAUX FRANÇAIS

40 Etalons : Normands, Percherons et Bretons, mai tenant dans nos écuries.

TOUS ACCLIMATES

PEU DE COMPTANT EXIGÉ ET LONG CRÉDIT

Avis aux Sociétés d'agriculture, aux Cercles agricoles et aux cultivateurs.

Achetez longtemps d'avance l'étalon dont vous voulez vous servir pour la saison prochaine. Il sera mieux connu de tous et son travail, en attendant, vous vaudra celui de deux chevaux ordinaires.

A tous ceux de nos clients qui le désirent, nous assurons le cheval vendu contre la mort ou accident pour une faible prime.

Nulle autre compagnie ne fait à ses clients au Canada ou aux Etats-Unis de pareilles conditions aussi exceptionnelles.

La Compagnie du Haras National,
 30, rue St-Jacques, Montréal.

FEUILLETONS A VENDRE

AU

Bureau de la "GAZETTE DES CAMPAGNES"

Les secrets de la Maison Blanche.....	15 cents
La fille du Marquis.....	20 "
Lucie de Polemyieux.....	15 "
Les empoisonneurs.....	15 "
L'exilée.....	15 "
Le supplicié vivant.....	15 "
La charme et le comptoir.....	15 "
Les compagnons de minuit.....	20 "
Les volontaires américains.....	15 "
La prisonnière de la tour.....	15 "
Le drame de Marcelly.....	15 "
Captive et bonnair.....	15 "
Les œuvres d'un orphelin.....	15 "
Les luttes de Chamont.....	15 "
Le trésor des pauvres.....	15 "